

Éditorial

La transition énergétique fait partie de ces nombreuses locutions, comme le développement durable ou la croissance verte qui rencontrent un jour un succès de communication, dont les médias et la classe politique s'emparent d'autant plus aisément que leur définition reste floue.

Apparu pour la première fois dans un rapport officiel en France fin 2011 dans la synthèse du rapport « Énergie 2050 » de Jacques Percebois et Claude Mandil commandité par M. Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, fin 2011, le concept de transition énergétique avait pourtant été élaboré en Allemagne par l'association allemande Öko-Institut dès le début des années 80 comme un ensemble de propositions scientifiques, avec comme objectif l'abandon de la dépendance aux énergies fossiles et au nucléaire.

Cette notion impliquait donc le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables à un mix énergétique basé sur des ressources renouvelables et donc le développement de solutions de remplacement des combustibles fossiles et des matières radioactives (uranium, plutonium) qui sont des ressources limitées et non renouvelables à l'échelle humaine. C'était une modification radicale de la politique énergétique, d'une politique orientée par l'offre d'énergie à une politique déterminée par la demande, et d'une production centralisée à une production décentralisée.

Mais dès son apparition en France c'est une autre définition que proposent Percebois et Mandil : « *La dépendance mondiale aux énergies carbonées pose la question de la soutenabilité, tant sur le plan environnemental que sur celui de l'approvisionnement en matières premières. Si les réserves mondiales d'énergies fossiles apparaissent abondantes au regard des besoins futurs, les conditions de leur accès sont incertaines La contrainte climatique devrait par ailleurs apparaître plus tôt que*

la contrainte géologique, incitant à la transition énergétique », écrivent-ils.

En limitant l'objectif de la transition énergétique à la lutte contre l'effet de serre et en assimilant cette lutte à la seule réduction des émissions de CO₂, il devient possible de sauver le nucléaire, voire même d'en justifier le développement, au nom de cette transition. Ce tropisme national amènera d'ailleurs les auteurs du rapport « Énergie 2050 », malgré le choc créé par l'accident de Fukushima six mois plus tôt, à consacrer l'essentiel de leur travail à l'analyse de la place du nucléaire dans le mix énergétique futur et à recommander la poursuite de la politique développée par la France jusqu'à cette date.

Le « Débat national sur la transition énergétique » qui s'est déroulé sur une grande partie de l'année 2013 et dont les conclusions doivent servir de base à la future loi sur la transition énergétique n'a pas abordé la question du nucléaire comme un paramètre à part entière puisque le Président de la République avait fixé en amont de ce débat une règle (d'ailleurs peu explicite¹) : l'exigence d'une réduction à 50 % en 2025 de la part de la production d'électricité nucléaire dans le mix électrique.

D'autre part, la question de l'effet de serre a connu en ce début d'année 2014 un regain d'attention du fait de la sortie des derniers rapports du GIEC. Son alarme concernant les perspectives de réchauffement climatique a été largement médiatisée. Par contre, le rapport concernant la responsabilité de chacun des gaz à effet de serre dans ce réchauffement est resté inaperçu. Il montre pourtant bien en particulier l'importance de la prise en compte du méthane dans la lutte contre le réchauffement puisque, à lui seul, il serait responsable de 32 % de

1 - L'imposition d'une part de 50 % sans préciser à quelle consommation d'électricité cette proportion s'applique permet en effet toutes les interprétations, comme l'a montré le président d'EDF en proposant le maintien du parc nucléaire à son niveau de production actuel (environ 400 TWh) en 2025, représentant 50 % d'une consommation d'électricité en forte hausse à cette même époque.

l'augmentation du forçage radiatif constaté depuis 1750 (derrière le CO₂, 56 %).

La loi sur la transition énergétique se prépare dans ce contexte, marqué de plus par une valse des ministres de l'environnement (quatre ministres en deux ans). Elle devait initialement être votée dès ce printemps et ne sera très probablement examinée par le Parlement qu'au premier trimestre 2015. On n'en connaît d'ailleurs toujours pas les grandes lignes.

Enfin le rapport final de la conférence de citoyens sur le projet CIGEO d'enfouissement des déchets nucléaires qui s'est conclue en début d'année comme le rapport final du débat public, ont tous deux souligné la nécessité d'une remise à plat des objectifs et du calendrier de ce projet dont l'urgence et la pertinence ont été gravement mis en cause.

Les deux prochains numéros des Cahiers de Global Chance se proposent d'approfondir l'ensemble de ces sujets. Dans le présent numéro, on trouvera en première partie une analyse des grands chantiers de la transition que les discussions du débat national ont permis de mettre en évidence et l'approfondissement de quelques-unes des questions soulevées (le financement de la rénovation thermique, le traitement de la précarité énergétique, le marché européen de l'électricité, etc.)

La seconde partie du numéro est consacrée à deux questions nucléaires d'actualité :

- Une analyse de la conférence de citoyens sur les déchets nucléaires et des réponses de l'Andra à ses conclusions.
- Une étude sur les conséquences économiques de la prolongation de la durée de vie du parc nucléaire actuel de 10 à 20 ans qui est proposée par EDF.

Dans la dernière partie de ce numéro, nous revenons sur la question du méthane dont nous avons déjà maintes fois souligné l'importance négligée dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les nouveaux éléments apparus dans le dernier rapport du GIEC montrent en effet que la responsabilité du méthane dans le réchauffement est beaucoup plus importante que ne le pensent la plupart des décideurs. Global Chance plaide de nouveau avec vigueur pour la définition et la mise en route d'un programme prioritaire de réduction des émissions de méthane, en particulier en Europe.